

Demande d'autorisation préalable

cerfa
N° 14798*01

de nouvelle installation	
de remplacement	
de modification	Г

d'un dispositif ou d'un materiel supportant de la publicité, une préenseigne ou une enseigne

Livre V - Titre VIII - Chapitre 1er - art. L. 581-9 et L. 581-44, R. 581-9 à R. 581-21 du code de l'Environnement

	THE RESERVED AS TO CAR WAS A STREET OF THE SECOND STREET, THE SECOND SEC	réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier tran	ismis à	Numéro d'autorisation	W.
/_/_	le /	-/ AP-		
	ABF préfet d	de région 🛚 🌎 "		MITTAL
- North Control of the Control of th			r la demande d'autorisation	
sque plusieurs dispositi		llés sur le même terrain, u	n seul imprimé peut être renseigné. d imprimé doit être renseigné.	
l. Identité du déc	clarant projetant d'ex	cploiter le dispositif	图 對於 图 2007年6月2日 图 2007年	
Vous êtes un particulie	er: Madame	☐ Monsieu	. 🗆	
Nom	V.	Prénom	Service of Company Com	K 8 100 40 40
Vous êtes une personi	ne morale :	100		
Dénomination	Transmission of the state of th	Raison sociale	The state of the s	42-11
N° SIRET		The second secon	Forme juridique	entena
Représentant de la pe	ersonne morale Madame	22.00.0047 March March County		
Nom	Navarana paramentari ya wa sensiri	Prénom	La (Anthea beneficial le calabration de la configuration).	
2. Coordonnées d	du déclarant		是这些情况。这种的多数。 第1	
Adresse : Numéro	Extension	Lieu-dit ou boite po	ostale	
Voie	and the second second second	- AND OF PROPERTY	4. (2014a) - Concesti (11. 11. 11. 11. 11. 11. 11. 11. 11. 11	arra de de
Code postal	Loc	calité	and the property of the second	ek i
№ de téléphone		Nº de télé	copie	
Adresse électronique				
3. Localisation d'i	installation du ou des	s dispositifs		
Département	Comr	nune	The state of the s	e en en en en
Adresse	The control of the co	THE STATE OF THE S		
l. Enseignes				
Situation de l'activité	RDC 🔲 Etage	(s) n°		
4.1. Enseigne n°1				
Support de l'enseigne	projetée :			
Sur toiture	Scellé	e au sol ou installée direc	tement sur le sol (supérieures à 1 m²)	55(1)(2)
Sur façade	parallèle à	la façade 🚨	perpendiculaire à la façade	
Sur clôture	Sur auvent ou	marquise 🔲	Sur garde-corps	
Enseigne à faisceau d	le rayonnement laser 🔲	Puissance de la source	The second control of the second	NB 27770
Type d'enseigne			late of the state of the same	
Lettres individuelles	☐ Banded	au support 🔲	Enseigne double-face	C
Autre (précisez) :				

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Control of the Control of the Control		The second second second	A STATE OF THE STA		
Enseigne lumineuse	Oui 🛚	Non			1790885m	The William
Projection ou transparence	☐ Lettre	e découpées	☐ Cligno	otante (pharmacie	et services d'urgence)	
Numérique		Autre	Pr	écisez :		
Luminance maximale :	de jour	cd	/m² (1100)	de nuit		cd/m²
Efficacité lumineuse		lm	n/W	selfe on thinn	Santsa aratis	
Extinction prévue : (horaires in	dicatif)	SECTION 100	THE STREET OF	S S LONG VINE CHANGE		
Caractéristiques et dimension	s definition	e shi tiel	ON PARKET	except culti		
Couleur: fond			lettres			
Largeur,m	Hauteur _	,m	Epaisseur	cm	Surface,_	m²
Saillie par rapport au bâtimen	t (à faire figurer	sur le plan de	masse coté -	pièce AP2)	MARKET AND FRANCI	ALL S
Hauteur libre au dessus du niv	eau du sol		mètres	Saillie sur la fo	cade ,_	cm
Largeur de la rue			mètres	Largeur du	trottoir ,	_cm
4.2. Enseigne n°2			Table 1			
Support de l'enseigne projeté	e :			era angal tin iku	lander in the second	Discreenses
Sur toiture	CARLES OF THE PARTY OF THE PARTY OF	ellée au sol ou	installée dire	ctement sur le sol	(supérieures à 1 m²)	
Sur façade	pare	allèle à la faça	ide 🔲	perpend	iculaire à la façade	
Sur clôture		vent ou marqu	ise 🚨	a newy political o	Sur garde-corps	
Enseigne à faisceau de rayor	nement laser		Puissance	e de la source	SALIS COMMISSION PORT IN CONTRACTOR	R
Type d'enseigne		aviet /	C) H	ASSESSED OF THE PERSON OF THE	The State of the S	MAGEL
Lettres individuelles		Bandeau sup	port 🔲		enseigne double-face	
Précisez :	gs aws. — A 186	All land the age of the same	naction on remain	Committee of the second	Figure 1979, 11 and 11 and 12	
Enseigne lumineuse	Oui [N on		- A Talley Makes		
Projection ou transparence	Lett	re découpées	☐ Clign	otante (pharmaci	e et services d'urgence)	
Numérique	☐ Autre ☐	1 Préci	isez :	The Property of the Control of the C		
Luminance maximale :	de jour	ANADAS I R. S. SON A. MERODANA	cd/m²	de nuit		cd/m²
Efficacité lumineuse	TO SEE SEE SEE SEE SEE SEE SEE SEE	# 4. Triples Section Co. According Section 1	lm/W		46-10-12-16-19-16	
Extinction prévue : (horaires i	ndicatif)		A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	The state of the s		
Caractéristiques et dimensio	ns					a elair
Couleur: fond			lettres			110/14 511 211
Largeur,m	Hauteur	m	Epaisseur	cm	Surface	m;
Saillie par rapport av bâtime	nt (à faire figure	r sur le plan de	masse côté	- pièce AP2)	PAROVINA MARK	and the A
Hauteur libre au dessus du ni	veau du sol		,mètres	Carried Manager of the American Control of the Cont	façade	cm
Largeur de la rue		and to have been all	,mètres	Largeur d	u trottoir,	cm
4.3. Enseigne n°3	al virtus i					
Support de l'enseigne projet	ée:					
Sur toiture	□ Se	cellée au sol o	u installée dir	ectement sur le so	l (supérieures à 1 m²)	
Sur façade :	рс	ırallèle à la faç	ade 🗖	perpen	diculaire à la façade	
Sur clôture	☐ Sur a	uvent ou marc	quise 🚨		Sur garde-corps	
Enseigne à faisceau de rayo	onnement laser		Puissand	ce de la source		
Type d'enseigne		Control of August 1991			C	THE LOUIS
Lettres individuelles		Bandeau sup	port 🗖	terroreta E	inseigne double-face	
Précisez :	PARTIES TO THE PARTIES OF THE PARTIE	ACT AND STANFALL PROPERTY (TOTAL)	A STATE OF THE STA			
Enseigne lumineuse	Oui	□ Non			A North Control	A STATE OF
Projection ou transparence	Lei	ltre découpée	s 🔲 Clig	notante (pharmac	ie et services d'urgence	e) 🗆
Numérique	☐ Autre □	P réc	cisez :			
Luminance maximale :	de jour		cd/m	² de nuit		:d/m²

Efficacité lumineuse	4	m/W		100		Al-
Extinction prévue : (horaires indicatif)		and the property of the contract of the		1211121121	LE A LACK STEEL	Mercen
Caractéristiques et dimensions			73 S 12 S		A LINE	
Couleur: fond	(Sec.) le	ettres	SCENE USES 17 17 17			
Largeur,m Hauteu	r <u>,</u> m Epai	sseur	cm Surface	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	1000	m²
Saille par rapport au bâtiment (à faire fig	gurer sur le plan de masse	côté – pièce AP2	2) (13.67)	A.A.B.		
Hauteur libre au dessus dumiveau du sol	m	ètres Saillie	e sur la façade	1000	mar some #0	_cm
Largeur de la rue	m	ètres Larç	geur du trottoir	-	Lateractical Laterac	_cm
4.4. Autres enseignes existantes p	oour le même établiss	ement				
Enseigne sur toiture :	Nombre	Surfac	ce cumulée	r rascienti	THE STATE OF THE S	m²
Enseigne sur façade :	Nombre	Surfac	ce cumulée	-		m²
Enseigne scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieure à 1 m²)	Nombre					
4.5, Surface cumulée des enseign établissement)	nes installées et des e	ns e ignes exist	antes (pour	le mê	me	
Surface cumulée des enseignes sur toiture,m² de l'établissement	Surface cumulée des enseignes sur façade de l'établissement	,m²	Surface de l façad commercial	e _		_m²
4.6. Cas particulier du lieu où son	t localisées les enseig	nes		42.145		
L'activité est-elle située dans une zone c	BEST THE PURE SHOW OF THE	laving to the same		Dui 🔲	Non	
Zonage du règlement local de publicité		Cash Sower No.		SAC HELL		man and
S'agit-il d'enseigne(s) temporaire(s) ?		1200 MATERIAL STATES		Dui 🗖	Non	preset
Durée d'installation		- Visianne, MAA		7-2 True 2004	1567221 W	Marin and
Enseigne(s) apposée(s) sur un immeuble immeuble, sur un immeuble inscrit à l'inv				Dui 🗖	l Non	
Précisez	emaile soppiememaile. (r			1982		an e mineral
Enseigne(s) apposée(s) sur un monumen national, une réserve naturelle ou sur un			oarc (Dui 🗖	Non	
Précisez	oran a describer a trouble rest	3 CHRISTIAN POLICE ST. NET-GOT	WOOD NATIONAL CONTRACTOR		The fact that I was	D-31-61-99
Enseigne(s) apposée(s) dans un secteur	sauvegardé (R. 581-16 3°	du CE)	C	Dui 🗆	Non	
Précisez	27 (1.5 (4.5) 1.5 (4.5) 1.5 (4.5) (4.5) (4.5) (4.5) (4.5) (4.5) (4.5) (4.5) (4.5) (4.5) (4.5) (4.5)	CHANGE CONTRACTOR SPORTS SHOULD SHOUL	DESTRUCTION OF SECURITIES AND SECURITIES.	3613537,700	ACTURE OF STREET	100
Enseigne(s) apposée(s) dans une zone d paysager, (ZPPAUP) ou une aire de mise patrimoine (AMVAP) (R. 581-1611 4° du C	en valeur de l'architectu			Dui 🗆	Non	
Précisez		ar to he to be the second second	POWER PROSESSION OF THE PARTY OF)3977*****	TERRITA	non occupan
Enseigne(s) apposée(s) dans une zone d parc naturel régional, dans un site inscrit d'adhésion d'un parc national, dans une une zone de protection spéciale) (L. 581	à l'inventaire ou sa zone e e zone Natura 2000 (zone	de protection, de	ans l'aire	Dui 🗆	l Non	o.
Précisez					I E	
5. Dispositif lumineux (à l'exclus micro-affichage, et des dispo par transparence)			A DESCRIPTION OF STREET	DOMESTIC OF THE REAL	A STREET, SALES OF THE SALES	
5.1. Localisation du dispositif ou	du matériel		the total en		7-1-75-1-6	
Propriété privée		Dor	naine public			51115
Superficie du terrain (hors domaine public)	, m² Réféi	rence cadastrale				
Propriété privée : Longueur du côté de l'unité foncière bordant la voie publique		Domaine pub veur du côté l'un dant l'emplacer	nité foncière		_,n	nètres

ement local de public if) ise de gare ferrovioire re re re re re	Périmètre d'un établissement de commercial délimité promate Formate Fo	
if) ise de gare ferroviaire re re re re	Périmètre d'un établissement de commercial délimité promate Formate Fo	
re re re re re	Format Format Format Format Format Format Format Format	
re re re re re re	Format Format Format Format Format Format Format Format	
re re re	Format Format Format Double-face	
re re re	Format Format Format Double-face	
re re re	Format Format Format Double-face	
re re re	Format Format Double-face	
re re	Format Format Double-face	
re ce 🔲	Format Double-face	
ce 🗆	Double-face 🗖	
THE PROPERTY OF STREET PROPERTY	STATE OF THE PARTY	
re	Format	UNITED STATES OF STREET
		a armente en
	er.	and air, ore re
TO BE A MADE IN THE PROPERTY AND THE PARTY A	(8 c	ans maximum)
Autre (précisez) : 🔲	and the second state of the second	No the past of the control with
images animées 🚨	A images fixes 🔲 Vide	éo 🚨
our	cd/m² de nuit	cd/m
our	cd/m² de nuit	cd/m
m/W Consommation	électrique (dispositif numérique)	kWt
The second secon		e also fully street
ant sur le terrain (s	i installation sur une proprié	té privée)
ore	Format	North St. Co. C. Co.
оге	Format	
ore	Format	TANK BUILD
оге	Format	- Societal
ore	Format	216-326-306-306-3
	Format	
	images animées our our m/W Consommation	images animées A images fixes Vide our cd/m² de nuit our cd/m² de nuit m/W Consommation électrique (dispositif numérique) ant sur le terrain (si installation sur une proprié ore Format ore Format ore Format ore Format

7. Dispositifs de petit format in publicité lumineuse (à l'exc projection ou par transpare	lusion des dis			Umited Links arom Single V	
Surface de la devanture commerciale			, m²	of Tento	Alt of the State of
La surface cumulée des dispositifs devanture commerciale, dans la limi		présents ne	peut excéder le di	xième de l	a surface de la
Nature des dispositifs					2
Surface	, m²	Nombre	SHOW BENEAK AND KON IN THE	Cumul	, m²
Surface	m²	Nombre		Cumul	, m²
Surface	, m²	Nombre		Cumul	, m²
	Surfac	e cumulée d	es dispositifs déclarés		, m²
Autres dispositifs de petit-format lumi	neux et non lumii	neux déjà ins	tallés sur la devanture	concernée	
Surface	, m²	Nombre		Cumul	m²
Surface	, m² 🤻	Nombre		Cumul	, m²
Surface	, m²	Nombre		Cumul	_ , m²
	Surface cu	mulée des d	ispositifs déjà installés	-1-1-1-1	, m²
Caractéristiques de la publicité lumin	neuse				
Durée d'installation					8 ans maximum)
Lettres découpées 🚨	Autre (pré	cisez)			
Numérique 🗖	A images an	imées 🛚	A images fixes \Box		Vidéo 🗖
Luminance maximale	de jour		cd/m² de nuit		cd/m²
Luminance moyenne	de jour		cd/m² de nuit		cd/m²
Efficacité lumineuse			lm/W		
B. Bâches					
8.1. Bâches de chantier					
Nature des travaux (précisez) Durée des travaux			BBC rénovation 🚨		
Emplacement de l'échafaudage		The second party and	AGRICACIONES CONTRACTOR DE		
Surface de la bâche		m²	rface de la publicité :		,m²
Durée d'installation de la bâche	en)	peut exceder	'uillisation effective des d	chafaudage	as pour les travaux)
8.2. Emplacement de bâches	publicitaires				在中央 国
Type de support					THE PROPERTY OF THE PARTY OF
Surface de la bâche	2	m²	The second	1000	1900,725
Durée d'installation	Control of the Control of Control		ENCHARGE VIOLENCE	- MANGE 1	8 ans maximum)
7. Dispositif temporaire de din	nension excep	ofionnelle			
Type de manifestation annoncée					
Date de la manifestation					
annoncée					
Surface du dispositif					
Durée d'installation					

of the last of the	
	avoir qualité pour effectuer la présente demande d'autorisation préalable. sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.
Fait à :	Le,
Signature	du demandeur
Votre dei	nande d'autorisation doit être établie en 3 exemplaires et doit être adressé :
Votre del	nande d'autorisation doit être établie en 3 exemplaires et doit être adressé : à la mairie où est envisagé le dispositif: lorsque la commune est couverte par un règlement local de publicité ou lorsqu'il s'agit d'une demande concernant un emplacement de bâche ou un dispositif de dimension exceptionnelle

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de la mairie ou de la prétecture. Les données recueillies seront transmises au x services compétents pour l'instruction de votre demande.



Bordereau de dépôt des pièces jointes à une demande d'autorisation préalable

d'un dispositif ou d'un materiel supportant de la publicité ou une préenseigne ou une enseigne

Cette liste est exhaustive et aucune autre pièce ne peut vous être	dem	andée.
Vous devez fournir 3 dossiers.	-	
1. PIECES OBLIGATOIRES POUR TOUTES LES DEMANDES	9	30 21 (SOB) 2 4 S
Pièce		Nombre d'exemplaires
AP1. Plan de situation du terrain (1)		3
AP2. Plan de masse coté (1)		3
AP3. Représentation graphique de l'enseigne cotée en trois dimensions		3
AP4. Pour les nouvelles installations : accord daté du propriétaire ou du gestionnaire du terrain où est installé le dispositif		3
cette pièce n'est pas exigée si le matériel est implanté sur le domaine public Four les dispositifs de micro affichage, les pièces API et AP2 concernent la devanture commerciale	et non	le terrain.
2. PIECES SUPPLEMENTAIRES A JOINDRE EN FONCTION DES DISPOSITIFS		
Lorsque la demande concerne une enseigne ou une enseigne laser		
AP5. Mise en situation de l'enseigne		3
AP6. Vue de l'immeuble concerné avec et sans l'enseigne, ou avant changement de l'enseigne		3
AP7. Appréciation sur son intégration dans l'environnement		3
AP8. Notice descriptive mentionnant la puissance de la source laser, les caractéristiques du ou des faisceaux et la description des effets produits		3
Lorsque la demande concerne un dispositif publicitaire lumineux, l'installation de publici mobilier urbain dans le cadre d'une concession d'affichage ou l'installation de publicité micro-affichage		
AP9. Analyse du cycle de vie du dispositif		3
AP10. Visibilité depuis la voie publique la plus proche		3
AP11. Appréciation sur sa compatibilité avec le cadre de vie environnant, sur son insertion architecturale, sur son respect des principes de la sécurité routière, sur les nuisances visuelles pur l'homme et l'environnement		3
AP12. Liste des dispositifs de mobilier urbain dans le cadre d'une concession d'affichage indiquant pour chaque dispositif : sa nature, son format, sa localisation, sa distance par rapport aux baies des immeubles situés sur les fonds voisins et les éléments des pièces AP9, AP10 et AP11.		3
Lorsque la demande concerne un emplacement de bâche		
AP13. Esquisses ou photos de la bâche et de l'emplacement envisagé		3
AP14. Notice sur les procédés utilisés et les caractéristiques des supports		3
AP15. Appréciation de son insertion architecturale, de son impact sur le cadre de vie environnant, et de ses incidences sur la sécurité routière		3
Lorsque la demande concerne un dispositif temporaire de dimension exceptionnelle		att v 75 ones
AP16. Esquisses ou photos du dispositif, de la publicité et de l'emplacement envisagé		3
AP17. Notice sur les procédés utilisés et les caractéristiques des supports		3
AP18. Appréciation de son insertion architecturale, de son impact sur le cadre de vie environnant, et de ses incidences sur la sécurité routière		3
PROPERTY AND ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRE		The state of the s



Notice d'information pour les demandes d'autorisations préalables d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité ou une préenseigne ou une enseigne

1 - DANS QUEL CAS UTILISER CE FORMULAIRE ?

Quels dispositifs sont concernés par la demande d'autorisation préalable? Sont concernés par l'autorisation préalable :

Enseignes:

- Installées sur le territoire d'une commune couverte par un Réglement Local de Publicité
- Installées sur un immeuble ou dans un lieu mentionné au L. 581-4 du code de l'Environnement
- Installées dans un lieu mentionné au L. 581-8 du CE
- Enseignes à faisceau laser
- Enseignes temporaires:
 - Installée sur un immeuble ou dans un lieu mentionné au L. 581-4 du CE
 - Scellées au sol ou installées sur le sol dans un lieu mentionné au L. 581-8 du CE
- Dispositifs de publicité lumineuse, autre que ceux supportant des affiches éclairées par projection ou transparence
- Mobilier urbain supportant de la publicité lumineuse,
- Emplacement de bâches
- Dispositifs de dimension exceptionnelle

2 - INFORMATIONS UTILES

Qui doit déposer une demande d'autorisation préalable?

Vous devez déposer une demande dans l'une des deux situations suivantes :

- Enseignes : vous êtes la personne ou le mandataire représentant l'entreprise qui exerce l'activité signalée
- Dispositif publicitaire : vous êtes la personne ou ou le mandataire représentant l'entreprise qui projette d'exploiter le dispoitif ou le materiel

3 - MODALITES PRATIQUES

Comment constituer le dossier de demande d'autorisation?

Pour que votre dossier soit complet, le formulaire doit être soigneusement rempli. Le dossier doit comporter les pièces figurant dans le bordereau de remise. Le numéro de chaque pièce figurant dans le bordereau de remise doit être reporté sur la pièce correspondante. Si vous oubliez des pièces ou si les informations nécessaires à l'examen de votre demande ne sont pas présentes, l'instruction de votre dossier ne pourra pas débuter.

Attention : votre dossier sera examiné sur la foi des déclarations et des documents que vous fournissez. En cas de fausse déclaration, vous vous exposez à une annulation de la décision et à des sanctions pénales.

Où déposer le dossier?

La demande d'autorisation préalable doit être adressée par pli recommandé avec demande d'avis de reception ou déposée contre recepissé daté:

- Soit en mairie : lorsque la commune où est envisagé le dispositif est couverte par un règlement local de publicité, ou lorsqu'il s'agit d'une demande concernant un emplacement de bâche ou un dispositif de dimension exceptionnelle
- Soit en préfecture: lorsque la commune où est envisagé le dispositif n'est pas couverte par un règlement local de publicité
- Quand sera donnée la réponse?

Le délai d'instruction est de 2 mois.

A défaut de notification dans ce délai, l'autorisation est réputée accordée dans les termes où elle a été demandée.

4 - Informations Complementaires

Si vous avez un doute sur le régime (déclaration ou autorisation) auquel doit être soumis le dispositif, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie ou de la préfecture du lieu où vous souhaitez installer le dispositif.

Adresse du portail Internet du ministère:

http://www.developpement-durable.aouv.fr

Vous pouvez remplir un formulaire en ligne :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14798.do



Récépissé de depôt d'une demande d'autorisation préalable

d'un dispositif ou d'un materiel supportant de la publicité ou une préenseigne ou une enseigne

Ministère chargé de l'Environnement

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une demande d'autorisation préalable pour un ou plusieurs dispositifs ou matériels supportant de la publicité, une préenseigne ou une enseigne.

Le délai d'instruction de votre dossier est de DEUX MOIS, suivant la réception de votre dossier, et, si vous ne recevez pas de courrier de l'administration dans ce délai, l'autorisation est réputée accordée dans les termes où elle a été demandée.

Loutefois, dans le mois qui suit le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous écrire pour vous indiquer qu'il manque de ou plusieurs pièces à votre dossier, qu'il vous convient de produire dans un délai de deux mois suivant la réception de ce courrier.

Si vous ne produisez pas les informations, pièces et documents manquants dans ce délai, votre demande fera l'objet d'une décision tacite de rejet.

Lorsque votre dossier sera complet, dans le délai imparti, vous recevrez alors le présent récépissé faisant courir le délai d'instruction.

Si vous n'avez pas reçu de décision concernant votre demande à la fin des deux mois suivant la réception du présent récépissé, votre demande est réputée accordée et vous pourrez installer votre dispositif.

Cadre réservé à l'administration

Cadle leseive a l'aditationa	
Le(s) dispositif(s) ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation	Cachet de l'administration :
n°	
déposée le :	
par	\$
est autorisé à défaut de réponse de l'administration deux mois après cette date.	

